

VÉHICULES DE FONCTION:

POURQUOI NOUS DONNONS UN AVIS FAVORABLE À L'AVENANT

Nous avons pris le temps...

Le temps d'écouter **nos adhérents, nos sympathisants**. Le temps d'attendre la fin de la négociation et les résultats de la **consultation interne**.

C'est sur cette base que nous rendons aujourd'hui un avis favorable à l'avenant sur les véhicules de fonction.

Pourquoi : Car 61 % se sont prononcés POUR cet avenant.

Plusieurs avancées concrètes ont été obtenues dans la négociation.

1. Une participation financière de l'entreprise revalorisée

CDA / CDC Véhicules électriques 22 000 € (au lieu de 12700) Hybrides 15 000 € (au lieu de 12 700) Expert : Véhicules électriques 30 000 € (au lieu de 21 000) Hybrides 22 000 € (au lieu de 21 000) Des loyers bien plus accessibles pour les collaborateurs.

2. Installation d'une borne à domicile... sans frais pour vous

La borne de recharge électrique sera **installée chez vous sans coût supplémentaire**, pour faciliter la transition vers l'électrique. Le coût de la recharge du véhicule de fonction est indemnisé par Generali.

Possibilité d'utiliser cette borne pour recharger un autre véhicule (conjoint, famille, etc...) à ses frais.

3. Une carte de recharge ultra-compatible

La carte de recharge fournie permet d'accéder au réseau de recharge le plus étendu du territoire (150 000 bornes de recharges disponibles et ça augmente tous les mois).

4. Des avantages conservés

La carte lavage, le télépéage, les parkings et le montant des options (de 2500 €) sont maintenus.

5. Maintien d'un véhicule hybride pour tous : La Clio

Et 2 véhicules hybrides avec participation pour ceux qui font plus de 45 000 km et qui ne peuvent pas s'équiper de bornes à domicile.

Nous comprenons l'inquiétude manifestée par 39 % des votants.

Nous serons donc exigeants et nous surveillerons :

- Que les installations de bornes à domicile soient installées avant l'arrivée de la voiture.
- Que toutes les agences GENERALI soient à terme équipées de bornes.
- Que la mise en œuvre soit suivie et réévaluée : l'avenant est signé pour un an seulement. Si ça ne fonctionne pas, on reviendra dessus.

Nous savons que changer ses habitudes peut faire peur.

Le réseau LFAC est aujourd'hui le moins équipé en véhicules électriques, ce qui pèse sur les quotas de GENERALI.

Mais on accompagne ce changement avec vous et pour vous.

Engageons-nous ensemble dans cette transition!